

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1941)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude des plans d'établissements pénitentiaires à Rolle.

Le Département des Travaux publics du canton de Vaud ouvre un concours entre architectes vaudois, quelle que soit leur résidence, et architectes suisses domiciliés dans le canton depuis au moins un an, pour l'étude des plans d'établissements pénitentiaires, à Rolle.

Les concurrents auront à fournir, pour l'étude demandée :

- un plan de situation avec l'indication des accès et de l'aménagement des abords. Echelle 1 : 500 ;
- les plans de tous les étages. Echelle 1 : 200 ;
- les façades. Echelle 1 : 200 ;
- les coupes nécessaires à la compréhension du projet. Echelle 1 : 200 ;
- une indication exacte du cube de la construction.

Le jury chargé d'examiner et de classer les projets est composé de : Sœur L. Dufey, directrice de l'établissement pénitentiaire de Rolle ; MM. G. Rosset, juge cantonal ; A. Laverrière, architecte à Lausanne ; R. Bonnard, architecte à Lausanne ; F. Wavre, architecte à Neuchâtel. Suppléants : MM. E. Decker, architecte à Neuchâtel et F. Zweifel, chef du service cantonal de la protection pénale.

Les intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires, contre dépôt de 5 fr., au Service des bâtiments de l'Etat, Cité-Devant 11, à Lausanne.

Délai pour le dépôt des projets : 30 mai 1941, à 12 heures

BIBLIOGRAPHIE

Die direkte Bestimmung des Azimutes eines irdischen Objektes, par Th. Niethammer. Procès-verbal de la Commission géodésique suisse 1940.

Les méthodes géodésiques usuelles pour la détermination d'un azimut comportent en général le rattachement à un objet (signal) donc des mesures d'angles. M. Niethammer préconise une méthode directe tendant à observer le passage d'une ou plusieurs étoiles dans le vertical contenant l'objet. Le principe n'est pas nouveau mais l'étude de M. Niethammer porte sur la propagation des erreurs et les circonstances favorables inhérentes à ce procédé. A ce titre, les résultats obtenus sont très intéressants. Pratiquement, on peut choisir à volonté le vertical moyennant l'emploi d'une mire auxiliaire que l'on rattache aux signaux géodésiques par une opération indépendante. A.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZÜRICH.

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander le formulaire d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique.

133. *Dessinateur-mécanicien*. Mécanique générale, réservoirs, appareillage. Fabrique de machines de Suisse orientale.

135. Quelques jeunes *ingénieurs électriciens* diplômés. Candidats possédant les langues. Fabrique de machines de Suisse orientale.

137. *Technicien électricien*, diplômé d'un technicum suisse, demandé en qualité de remplaçant du gérant d'un service électrique communal. Age de 25 à 35 ans. Suisse centrale.

139. a) Plusieurs *techniciens électriciens* diplômés.

b) Quelques *monteurs électriciens* expérimentés. Lignes de transport d'énergie électrique.

Grande entreprise électrique de Bavière (Allemagne). Langue allemande nécessaire.

141. Habile *dessinateur-mécanicien*. Machines-outils. Bureau d'ingénieur de Zurich.

143. *Technicien électricien* diplômé. Machines électriques. Construction de moteurs à courant continu, à courant triphasé et de génératrices polyphasées. Stuttgart (Allemagne). Connaissance de l'allemand indispensable.

151. *Technicien*. Ventilation, chaudronnerie, problèmes de combustion. Maison de Genève.

153. *Technicien électricien* diplômé. Calculs, construction, exploitation des fours industriels électriques. Suisse orientale.

155. *Technicien électricien* diplômé. Construction et pose de lignes. Entrée immédiate. Suisse orientale.

159. *Technicien mécanicien*. Construction d'engins de transport. Direction d'un service de fabrication. Suisse centrale.

161. Jeune *technicien* ou *dessinateur-mécanicien*. Matériel roulant. Fabrique de machines de Suisse centrale.

163. *Constructeurs*, de préférence jeunes *dessinateurs-mécaniciens*. Fabrique de machines de Suisse orientale.

165. *Technicien électricien* diplômé. Appareils de précision. Suisse centrale.

167. Jeunes *techniciens électriciens* ou *dessinateurs-électriciens*. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Places vacantes signalées pour un Etat de l'Amérique du Sud.

Informations complémentaires.

Nous cherchons pour le Gouvernement d'un Etat de l'Amérique du Sud le personnel spécialisé suivant, qui serait engagé par contrat :

Sous 2. de la liste du 15 février 1941 (*Bulletin technique* du 22 février) : Des *techniciens diplômés*, en qualité d'assistants techniques, ayant de la pratique dans l'industrie comme techniciens et une expérience approfondie des méthodes de fabrication modernes, de l'organisation du travail en usine. De préférence candidats ayant la pratique de l'enseignement. Ecoles professionnelles et ateliers de réparation d'importantes sociétés de chemins de fer.

Sous 3. Des *ouvriers* ayant fait un apprentissage régulier demandés en qualité de contremaîtres. De préférence candidats ayant fait leur examen de maîtrise et disposant d'une assez longue pratique dans l'industrie et si possible dans la formation des apprentis. Enseignement pratique dans les ateliers d'écoles professionnelles.

Nombre des contremaîtres demandés et leur branches : 1 contremaître pour fonderie en acier et en fer, 1 pour la fonderie d'art (en bronze), 1 pour la menuiserie de modèles.

Sont pourvus les numéros, de 1940 : 545, 713 — de 1941 : 69, 105.

Section du bâtiment et du génie civil.

188. a) *Ingénieur rural* ou *ingénieur topographe*, de même b) *un technicien en génie civil* ou *technicien géomètre*, pour bureau et travail sur le terrain. Entrée 15 mars 1941. Bureau d'ingénieur du sud-est de la Suisse.

198. Plusieurs *ingénieurs civils* diplômés. Projets et éventuellement plus tard direction des travaux de construction d'importants aménagements de force hydraulique. Grande entreprise électrique de Berlin (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.

204. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Ebénisterie, envirois de Zurich.

206. *Ingénieur constructeur*. Béton armé. Calculs. Bureau d'ingénieur de Zurich.

214. *Technicien en génie civil*. Travaux militaires. Bureau d'architecte de Suisse romande.

216. Jeune *dessinateur en béton armé*. Entreprise de Zurich.

218. *Ingénieur constructeur*. Calculs de stabilité. Béton armé. Bureau d'ingénieurs du nord-ouest de la Suisse.

222. *Technicien en génie civil*, éventuellement *ingénieur civil*. Tunnels. Conducteur de travaux. Entreprise de Suisse romande.

212. *Technicien en menuiserie*. Fabrique de meubles et d'articles en bois. Suisse orientale.

226. *Technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur*. Maisons d'habitation et bâtiments industriels. Bureau d'architecte de Heilbronn (Allemagne). Connaissance de la langue allemande nécessaire.

228. *Technicien en bâtiment et génie civil*. Bâtiments industriels. Bureau et chantier. Bureau d'ingénieur et d'architecte de l'Allgäu (Bavière) Allemagne. Connaissance de la langue allemande.

230. Jeune *technicien en génie civil*. Bureau d'ingénieurs de Suisse centrale.

234. *Technicien en génie civil*. Chantier. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

236. *Ingénieur* ou *technicien en génie civil*. Remplaçant de conducteur de travaux. Route. Entreprise de Suisse centrale.

244. *Technicien* ou *dessinateur en génie civil*, éventuellement *technicien géomètre*. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1940 : 876, 884, 890 — de 1941 : 42, 58, 62.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.